

Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **mardi 15 septembre 2020 à 09:16**S-PF-810953 19/10/20 *Attente des Journaux Officiels*2020-S-0043/JO 15/09/20 **Procédure Ouverte**

COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Françoise Moneret
ENTRETIEN, FOURNITURE ET POSE DU MOBILIER URBAIN SUR LA COMMUNE DE
MARTIGUES

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale			

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale			
JOUE	Intégrale			

Service : CP
Référents : Françoise Moneret

Classification CPV :
Principale : **50800000** - Services divers d'entretien et de réparation
Complémentaires : **34928400** - Mobilier urbain

AVIS DE PUBLICITE

COMMUNE DE MARTIGUES

M. Gaby CHARROUX - Maire de Martigues
Hôtel de Ville
avenue Louis Sammut
BP 60101 - 13692 Martigues cedex
Tél : 04 42 44 33 33

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet	ENTRETIEN, FOURNITURE ET POSE DU MOBILIER URBAIN SUR LA COMMUNE DE MARTIGUES
Référence	2020-S-0043/JO
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRL04
Durée	12 mois
DESCRIPTION	La Ville de Martigues, pour gérer l'espace public dont elle est gestionnaire, doit fournir poser et entretenir du mobilier urbain pour la sécurité et le confort des administrés. Ce mobilier est composé de potelets et de barrières, encadrant et limitant le stationnement et les accès piétons ,de porte vélos pour le plan cyclable de la Ville et de clous de voirie pour borner les terrasses des bars. Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique. Accord-cadre conclu pour une période initiale de 12 mois, nombre de reconduction fixé à 2, durée total reconduction comprises 3 ans. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de

reconduction) : Maximum HT 90 000,00 euro(s)

Code CPV principal

50800000 - Services divers d'entretien et de réparation

Code CPV complémentaire

34928400 - Mobilier urbain

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme

Division en lots : Non
Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 270 000,00 €

Options

Non

Reconductions

Oui
Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 36 mois.

Conditions relatives au contrat

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :
Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par des prix unitaires Prix ajustables annuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la collectivité et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes. Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Pouvoir de signature; Le cadre de candidature;

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par

des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

Marché réservé : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
50 % : Valeur technique
10 % : Délai d'exécution
40 % : Prix des prestations

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres Remise des offres le **19/10/20 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **6 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 20/10/20 à 09h00

Dépôt • Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : COMMUNE DE MARTIGUES D.G.S.T. - Direction Commande Publique - Service de la Commande Publique Cellule Passation des contrats Avenue Louis Sammut BP 60101 13692 MARTIGUES Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont précisés au règlement de consultation.

Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 2020-S-0043 Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les candidats pourront visiter les éléments du mobilier composant le marché qui sont particuliers à la Ville de Martigues . Pour ce faire un rendez vous sera pris avec la DGST/Déplacements au 04 42 44 34 44. Chaque candidat sera accompagné individuellement par un technicien en ville pour voir nos mobiliers soit : potelet amovible boitier Lacier, barrière amovible à fourreau et porte vélos tulipe.

Marché
périodique :

Oui
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
2023

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

COMMUNE DE MARTIGUES
service de la Commande Publique
Hôtel de Ville
13692 Martigues
Tél : 04 42 44 37 26
marches-publics@ville-martigues.fr

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille
Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87
greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 15/09/20 à la publication